



Association ECPPG

BP 15 - 85, rue nationale

32 200 GIMONT

Rapport financier 2019 Association Energie Citoyenne Pays Portes de Gascogne (ECPPG)

1. Comptes de l'exercice 2019 :

Le compte de résultat peut se résumer ainsi :

Dépenses		Recettes	
Hébergement et mise en place du SITE	1884,00	Cotisations 2019	910,00
Assurance	77,19	Subventions communes	720,00
Achat matériel pour Foires & Marchés	727,09	Subvention Conseil Départemental	3700,00
Adhésion et formation ECLR	74,00		
Frais bancaires	58,50		
Total des dépenses	2796,78	Total des recettes	5330,00
Reversement Actions à la SAS	150,00		
		Excédent	2383,22

La trésorerie au 31/12/2019 est :

Solde à la banque au 31/12/2017	356,00
Solde à la banque au 31/12/2018	397,10
Solde à la banque au 31/12/2019	2400,32

L'association compte 91 adhérents pour les cotisations 2019.

Les charges représentent l'adhésion + 1 formation à l'association ECLR, les frais d'hébergement et mise en place du Site, l'assurance RC ainsi que des frais de tenue de compte.

Pour information, l'association n'a pas de frais de location de salle de réunion car les mairies de Gimont, Mauvezin, Goutz, Saint Elix d'Astarac nous prêtent une salle et nous les en remercions.

2. Budget 2020

Charges		Produits	
Achat matériel	1308	Cotisations 2019	700
Cotisation et Formations ECLR	240	Etat : subvention FDVA2	1500
Communication et déplacement	2482		
Assurances	120	Petr Pays Portes de Gascogne	2000
Mise à disposition PETR	860	Autofinancement	870
Frais bancaire	60		
Total des charges	5070	Total des produits	5070

Les produits :

Les cotisations estimées à 70 adhérents

Courant 2020, nous devrions recevoir des subventions :

Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA2), si nous sommes retenus pour nous aider à promouvoir notre action.

Le PETR nous aide au travers d'une convention par le prêt de 2 personnes et un financement pour la communication. Une personne pour la communication et un chargé de la transition énergétique.

Concernant les collectivités, nous pourrions solliciter les communes qui ont changé de municipalité.

Les charges :

Les achats de matières représentent panneaux publicitaires et équipement divers.

Les charges représentent les frais d'adhésion et de formation à l'association ECLR et Energie Partagée.

La communication Kakemono, Flyers, Vidéos.

De plus, pour booster la communication sur les réseaux sociaux, il est prévu un financement spécifique.